



## **ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2016-27**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

### **ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **9 déclarations**.

**ARTICLE 2 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélémy.

**ARTICLE 3 :** Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**ARTICLE 4 :** Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture  
le 09/08/2016

Fait à Basse-Terre, le 04/08/2016

La Présidente

**Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE**

<b>Collectivités territoriales, Etablissements Publics</b>	<b>GRADE</b>	<b>Intitulé du poste</b>	<b>Motif de la vacance</b>	<b>Temps de travail</b>	<b>N° ENREG.</b>
Commune de Goyave	REDACTEUR	RESPONSABLE DE L'UNITE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Fin de contrat	35 H 00	833
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ATTACHE	Assistant de direction du Directeur de Cabinet	Mutation externe	20 H 00	834
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ATTACHE	Chef du service achats	Fin de contrat	35 H 00	835
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	TECHNICIEN	Technicien chargé de travaux	création de poste	35 H 00	836
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	TECHNICIEN	Technicien chargé d'Assainissement non collectif	création de poste	35 H 00	837
Conseil Départemental	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	Gestionnaire	Fin de contrat	35 H 00	838
Conseil Départemental	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Gestionnaire	Détachement ou intégration directe	35 H 00	839
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	Assistant de direction Chargé des Relations publiques	Fin de contrat	35 H 00	840

Commune de Goyave	ATTACHE	RESPONSABLE DU POLE MOYENS ET LOGISTIQUE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES	Fin de contrat	35 H 00	841
-------------------	---------	--	----------------	---------	-----

**LA PRESIDENTE**

**Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE**

CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE  
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris  
97 100 BASSE-TERRE  
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21  
Site Internet : <http://www.cdg971.com>